

## COMMUNE DE POUILLEY-FRANÇAIS

### Conseil municipal du vendredi 24 avril 2015

*Le conseil municipal de la commune de Pouilly-Français  
s'est réuni au lieu habituel de ses séances  
après convocation légale en date du vendredi 17 avril 2015  
en session ordinaire, sous la présidence du maire Yves MAURICE.*

**Présents** : Yves MAURICE, Michel LANQUETIN, Chantal JEANVOINE, Catherine DUC, Claude DANLOUE, Christian BAUD, Josette NICOLIN, Sylvain BOUCHER, Myriam FUMEY, Stéphanie GIBERT, Stéphane CONDAMINE.

**Absents excusés** : Nathalie DECORBEZ donne procuration à Sylvain BOUCHER, Max WETSTEIN donne procuration à Christian BAUD, Olivier MAGNIN donne procuration à Catherine DUC, Eric MOREL donne procuration à Michel LANQUETIN.

**Secrétaire de séance** : Stéphane CONDAMINE

Session ordinaire

#### 1. 20h 30 : Présentation par OPALE avec la présence de l'ONF

- Présentation de la promesse de bail et la concession pour le mât de mesure

#### 2. 22h 00 : Délibérations

- Modernisation et remise aux normes de l'éclairage publique, installation de la nouvelle plage horaire d'éclairage sur la commune de Pouilly-Français (**coupure de l'électricité de 23h 30 à 5h 30**), ce qui va représenter une réelle économie. Le SYDED participe à hauteur de 40 %.

	€ HT	TVA	€ TTC
<b>BARDEY</b>	10 456,20 €	2 091,24 €	12 547,44 €
<b>SOBECA</b>	12 157,00 €	2 431,40 €	14 588,40 €
<b>VOIRIN-DENOIX</b>	13 310,00 €	2 662,00 €	15 972,00 €

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour retenir l'entreprise Bardey***

- Transfert de crédit pour l'achat d'un logiciel "convertir" en investissement, pour le secrétariat de mairie, coût 538.80 € TTC au lieu de 816 € TTC

**Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.**

- Entretien des espaces vert pour 2015 et pour 1 et 6 passages, devis TTC :

Entreprise	SAUVAGEON	LA POMMERAIE	Cœur Village	Villers Buzon	TOTAL 1 passage	6 passages
<b>FEVRE VIELLARD</b>	195,00	232,50	247,50	102,00	777,00	4662,00
<b>CDEI</b>	117,50	117,50	117,50	117,50	470,00	2820,00
<b>CDEI + option ramassage</b>	217,50	217,50	217,50	217,50	870,00	5220,00

**Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour retenir les chantiers départementaux (CDEI).**

- Travaux de menuiserie dans la salle des fêtes (rangement, vestiaire) :

<b>Menuiserie PETETIN</b>	<b>5402, 58 € TTC</b>
<b>Menuiserie VUILLEMIN</b>	4659,50 € TTC
<b>Menuiserie PESEUX SARL</b>	non répondu

**Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour retenir la menuiserie PETETIN**

- Mise en place d'un comité de pilotage pour le projet éolien :  
Il faut environ 6 élus pour Pouilly-Français. Ces personnes doivent être disponibles pour participer aux différentes réunions (entre 5 et 10 dans l'année) et suivre le projet. Autre point, si Villers Buzon décide de lancer l'étude de faisabilité, ils intégreront le comité de pilotage. Vu la faible emprise de la zone de projet sur leur territoire, seulement 2 voire 3 élus maximum intégreront le comité, et idem avec Saint Vit mais avec moins de probabilité. Les élus proposés sont : Yves Maurice, Michel Lanquetin, Chantal Jeanvoine, Claude Danloue, Christian Baud, Max Wetstein et Stéphane Condamine.

**Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.**

- Travaux de sylviculture pour 2015 :  
6 entreprises ont été consultées (méca-foret, Guinet, ONF, Coforet, Petite, Coulet) deux ont répondu, la commission bois qui s'est réunie à retenue l'entreprise COFORET

<b>COFORET</b>	4948.05 € TTC
<b>ONF</b>	6803.61 € TTC

**Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour retenir l'entreprise COFORET**

- Demande de subvention de la part du comité des fêtes pour l'achat d'un podium, sachant que pour 2015, les demandes de subvention se terminent le 30 avril 2015. Le podium (avec garde-corps et escalier) est un élément de sécurité pour les manifestations, le coût est de 2518,38 € TTC, le Comité des fêtes et loisirs demande **une subvention de 755 € TTC** (la même subvention est demandée à la CCVSV). Cet équipement sera mis à disposition et installé gratuitement pour la commune.

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour la subvention de 755 € TTC***

- Il y a des réserves sur le PV SOUDALU, ces réserves représentent une retenue de garantie (RG) de 608,15 € à rembourser.

Nous avons plusieurs possibilités pour libérer cette retenue :

1. le PV de levée de réserves émis par le cabinet ROUX (dans ce cas on verse le RG au liquidateur)
2. un certificat du Maire demandant la libération de la retenue de garantie (on verse au liquidateur)
3. **une délibération décidant de retenir la RG suite à travaux relatifs aux réserves non exécutés (on garde la RG et on l'encaisse sur un titre).**

Il faudra prévenir le liquidateur que la somme ne lui sera pas versée.

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour retenir la version 3***

- Soumission des clôtures a déclaration préalable :

Réglementation sur les clôtures dans le cadre du PLU sur l'intégralité du territoire communal, d'autoriser Monsieur le Maire ou adjoint ayant reçu délégation à accomplir toutes formalités à cet effet.

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***

- M. le Maire présente au conseil municipal l'intérêt d'installer un mât de mesure anémométrique sur la commune, dans le cadre du développement du projet éolien en cours d'étude.

Des mesures de vent précises, notamment sur la force et la direction du vent, sont aujourd'hui nécessaires pour poursuivre les réflexions sur l'installation des éoliennes.

Les terrains communaux en forêt présentent une accessibilité aisée, c'est pourquoi la commune de Pouilley-Français a été privilégiée pour l'installation du mât.

Une visite a été faite le 16 avril 2015, en présence d'élus de Pouilley-Français et d'agents de l'Office National des Forêts pour identifier précisément la parcelle potentiellement concernée et coordonner l'installation du mât avec la gestion forestière.

M. le Maire fait lecture du projet de concession portant autorisation d'occupation de terrain en forêt communale de Pouilley-Français pour installer un mât de mesure du potentiel éolien.

Le conseil municipal, après avoir délibéré accepte le principe d'une installation d'un mât de mesure sur la commune et autorise M. le Maire à signer une concession portant autorisation d'occupation de terrain en forêt communale de Pouilley-Français pour installer un mât de mesure du potentiel éolien avec la société Opale Energies Naturelles et l'Office Nationale des Forêts.

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***

- Centre de gestion, agent de sécurité :

Lors du dernier conseil municipal nous avons nommé Claude Danloue, 4ème adjoint, agent chargé de la fonction d'inspection auprès du Centre de gestion du Doubs. Le Centre de Gestion du Doubs se propose de remplir cette tâche dans le cadre d'une convention et cela gratuitement (cela évite à Claude Danloue de devoir effectuer 3 à 4 semaines de formation).

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour retenir le Centre de gestion du Doubs***

- Supplément et modification au tarif 2015 à partir du 1<sup>er</sup> mai 2015 en ce moment le plateau d'évolution (eau, électricité, sanitaires) est loué 45 €

**En prenant la plateforme complète comprenant le terrain de foot, le plateau d'évolution, le vestiaire + eau, électricité sanitaires), par jour = 100 €**

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***

#### **4. Divers et tour de table :**

- Vacances de Monsieur le Maire : du 28 mai au 18 juin 2015, Monsieur le Maire délègue une partie de ses fonctions à Michel Lanquetin, 1<sup>er</sup> adjoint, titulaire de la délégation de signature.
- Communauté de communes du Val St Vitois : Réunion de bureau jeudi 23 avril 2015 pour analyser et réaliser une étude sur le rapprochement de la communauté de communes du Val St Vitois, dans l'attente du vote de la loi NOTRe (juin 2015).
- Etude IRH : de très bons échos sur les premières visites...
- Faire une consultation pour le marquage au sol des rues...
- Consultations pour le balayage, une société nous propose un prix moins cher que le prestataire utilisé en ce moment (+ ou – 500 € et 2500 €), ce prestataire travaille pour St Vit et tout se passe bien, je propose de faire un essai pour la prochaine fois (mi-mai 2015).
- Présentation du document sécurité routière et sa charte.
- Abonnement pour la borne du parking salle des fêtes, demander le coût et les possibilités.
- Prochaine réunion du Conseil municipal :  
-Consacrée à la présentation du PLU (zonages et règlement) le vendredi 22 mai 2015

**La séance est levée à 23 heures**

Yves Maurice  
*Maire de Pouilley-Français*